



"La prospective du bien vieillir : examen critique d'un exercice wallon"

Guyot, Jean-Luc ; Lits, Grégoire ; Marquet, Jacques

ABSTRACT

Selon les dernières estimations publiées par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, en 2060, une personne sur quatre en Wallonie serait âgée de 65 ans ou plus et près d'une sur dix de 80 ans et plus. Autrement dit, plus d'un million de wallons et wallonnes pour la première catégorie et plus de 400.000 pour la seconde ! Toujours selon le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, l'âge moyen de la population wallonne, qui est de 40,9 ans en 2016, serait de 44,0 ans en 2060. L'accroissement soutenu de l'espérance de vie déjà survenu et celui attendu pour les années à venir explique en partie ces tendances de fond. Ce vieillissement est porteur d'enjeux cruciaux, notamment en termes de santé, d'activités, de relations entre générations et de finances publiques. Ces enjeux sont, le plus fréquemment, perçus par les experts, les décideurs et l'opinion publique comme autant de risques majeurs. Comme l'indique Carbonelle (2010, p. 25), « La perspective d'une société vieillissante est présentée comme un danger, un « risque » contre lequel il convient de se protéger ». Le vieillissement démographique est, dès lors, très souvent qualifié de problématique. Pour beaucoup, celui-ci est porteur de véritables menaces systémiques. Cependant, dans une perspective quelque peu décalée par rapport à cette vision dominante, le processus de vieillissement structurel amène aussi à se poser la question du « bien vieillir ». Que r...

CITE THIS VERSION

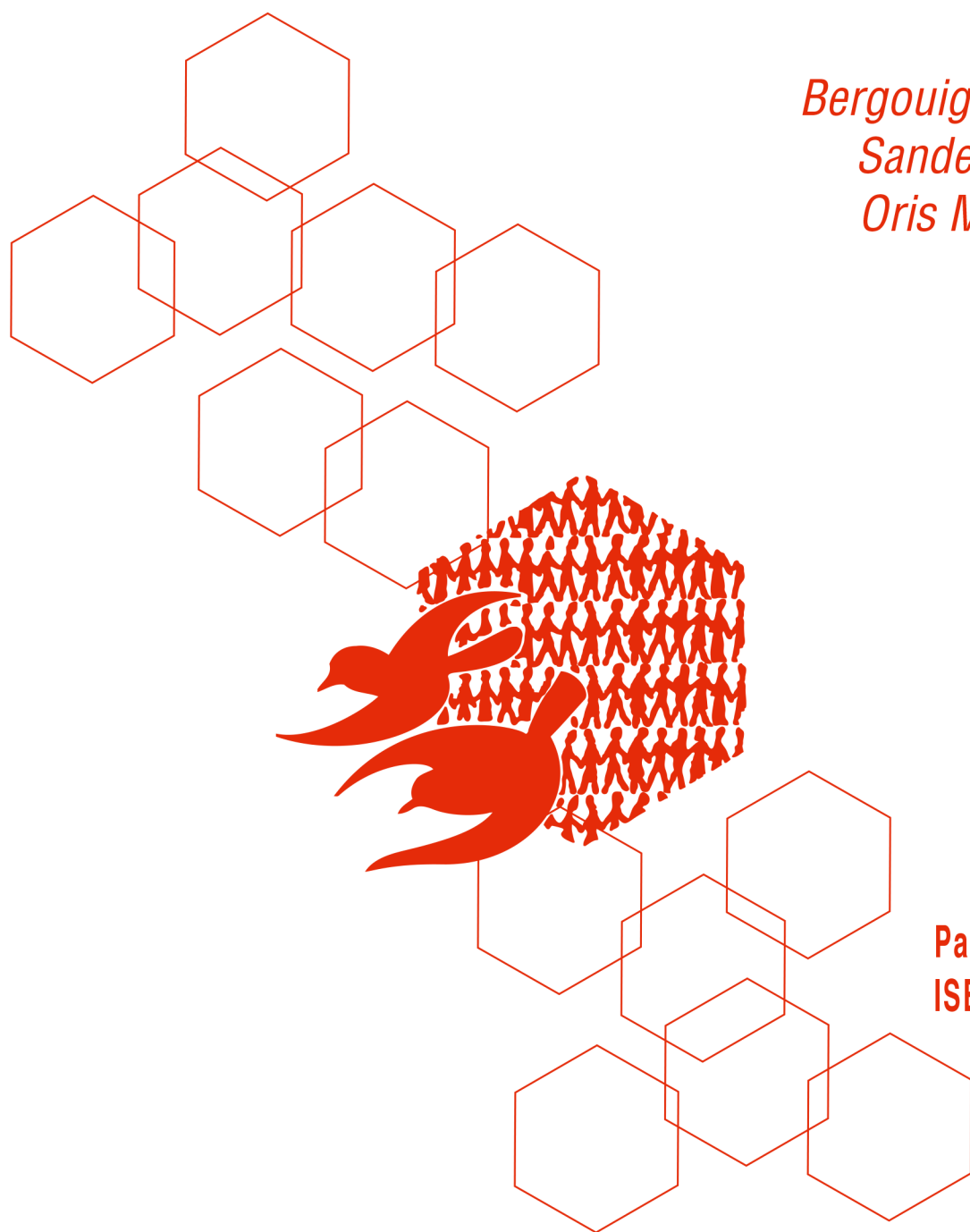
Guyot, Jean-Luc ; Lits, Grégoire ; Marquet, Jacques. *La prospective du bien vieillir : examen critique d'un exercice wallon*. In: Christophe Bergouignan, Jean-Paul Sanderson et Michel Oris, *Quand le vieillissement change la donne : enjeux démographiques, politiques et socioéconomiques*, Association internationale des démographes de langue française : Aubervilliers 2020, p. 43-61 <http://hdl.handle.net/2078.1/240325>

Le dépôt institutionnel DIAL est destiné au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques émanant des membres de l'UCLouvain. Toute utilisation de ce document à des fins lucratives ou commerciales est strictement interdite. L'utilisateur s'engage à respecter les droits d'auteur liés à ce document, principalement le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit à la paternité. La politique complète de copyright est disponible sur la page [Copyright policy](#)

DIAL is an institutional repository for the deposit and dissemination of scientific documents from UCLouvain members. Usage of this document for profit or commercial purposes is strictly prohibited. User agrees to respect copyright about this document, mainly text integrity and source mention. Full content of copyright policy is available at [Copyright policy](#)

Quand le vieillissement change la donne : enjeux démographiques, politiques et socioéconomiques

*Bergouignan Christophe,
Sanderson Jean-Paul,
Oris Michel (éditeurs)*



Paris, 2020
ISBN 978-2-901107-03-3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF – 9, cours des Humanités - CS 50004 – 93322 Aubervilliers Cedex (France) – <http://www.aidelf.org>

Quand le vieillissement change la donne : enjeux démographiques, politiques et socioéconomiques

Édité par Christophe Bergouignan, Jean-Paul Sanderson et Michel Oris
2020

Jean-Paul Sanderson, Christophe Bergouignan, Michel Oris	3
Quand le vieillissement change la donne : enjeux démographiques, politiques et socioéconomiques	
Claude-Michel Loriaux	5
Quand le vieillissement démographique bouleverse la vie des citoyens et perturbe l'organisation de nos sociétés : petite histoire d'un combat personnel pour une vieillesse (re)valorisée	
Maria João Guardado Moreira, Vitor Pinheira	29
Le développement de politiques publiques municipales pour un vieillissement actif	
Jean-Luc Guyot, Grégoire Lits, Jacques Marquet	43
La prospective du bien vieillir : examen critique d'un exercice wallon	
Claude-Michel Loriaux, André Lambert, Louis Lohlé-Tart	61
Politiques de la vieillesse et politiques du vieillissement : le grand écart ?	
Willy Adrien Yakam, Yves Carrière, Thomas Legrand	75
Vulnérabilité des personnes âgées au Cameroun : formes et facteurs	
Marcel Nkoma	95
Pension vieillesse et pauvreté des personnes âgées au Cameroun	
Bilampo Gnoumou Thiombiano, Jean-François Kobiane, Noufou Savadogo	111
Vieillesse au Burkina Faso, les femmes sont-elles plus vulnérables que les hommes ?	
Maria Cristina Sousa Gomes, João Lourenço Marques, Inês Castro Sá	131
Vieillissement et difficultés : peut-on différencier, au niveau local, les difficultés exprimées par les personnes âgées au Portugal en 2011 ?	
Marie-Noëlle Duquenne, Stamatina Kaklamani, Dimitris Karkanis	147
Compréhension et mesure du vieillissement dans les zones rurales en Grèce : un processus complexe et pluriel	
Virginie Dejoux	167
La mobilité quotidienne des personnes âgées en France	
Armelle Klein, Frédéric Sandron	175
Attitudes et opinions des personnes âgées face aux nouvelles technologies. Résultats d'une enquête à La Réunion	

La prospective du bien vieillir : examen critique d'un exercice wallon

GUYOT Jean-Luc*
LITS Grégoire**
MARQUET Jacques**

Selon les dernières estimations publiées par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique¹, en 2060, une personne sur quatre en Wallonie serait âgée de 65 ans ou plus et près d'une sur dix de 80 ans et plus. Autrement dit, plus d'un million de Wallons et Wallonnes pour la première catégorie et plus de 400 000 pour la seconde ! Toujours selon le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, l'âge moyen de la population wallonne, qui est de 40,9 ans en 2016, serait de 44,0 ans en 2060. L'accroissement soutenu de l'espérance de vie déjà survenu et celui attendu pour les années à venir explique en partie ces tendances de fond.

Ce vieillissement est porteur d'enjeux cruciaux, notamment en termes de santé, d'activités, de relations entre générations et de finances publiques. Ces enjeux sont, le plus fréquemment, perçus par les experts, les décideurs et l'opinion publique comme autant de risques majeurs. Comme l'indique Carbonelle (2010, p. 25), « *La perspective d'une société vieillissante est présentée comme un danger, un « risque » contre lequel il convient de se protéger* ». Le vieillissement démographique est, dès lors, très souvent qualifié de problématique. Pour beaucoup, celui-ci est porteur de véritables menaces systémiques². Cependant, dans une perspective quelque peu décalée par rapport à cette vision dominante, le processus de vieillissement structurel amène aussi à se poser la question du « bien vieillir ». Que recouvre cette notion ? Comment peut-elle évoluer ? Quelles seraient les conditions futures propices à sa réalisation ?

C'est pour apporter des éléments de réponse à ces questions que l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) a mis en œuvre un programme de travail prospectif sur le vieillissement démographique de notre région. Parmi les activités participant de ce programme, un projet de recherche sur le bien vieillir a été mis sur pied. Il a été confié, à la fin de l'année 2013, à une équipe interdisciplinaire composée de démographes, de sociologues et d'économistes de l'Université catholique de Louvain et s'est déployé jusqu'en 2016. Les objectifs intrinsèques du projet étaient :

- dresser un tableau du vieillissement de la population dans notre région ;

¹ Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique et Information économique (2016).

² Voir, par exemple, Parant (2005).

* IWEPS – Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.

** Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve.

- identifier les attentes et les besoins de la population ;
- élaborer des scénarios d'évolution en matière de bien vieillir à l'horizon 2025-2045 sur la base d'une méthodologie rigoureuse ;
- mettre en évidence les enjeux pertinents pour la Wallonie en la matière ;
- identifier des pistes d'action pour une politique publique du bien vieillir.

Les résultats obtenus ont donné lieu à plusieurs publications³. L'objectif du présent chapitre n'est pas de présenter ceux-ci mais d'examiner de manière critique les particularités méthodologiques et épistémologiques des différentes composantes de cette recherche à la lumière des prescrits en vigueur dans le champ de la pratique prospective et, ce faisant, de mettre en évidence les difficultés de réalisation d'une recherche prospective satisfaisante.

La prospective : les fondamentaux

Dans le monde francophone⁴, le terme « prospective » trouve son origine dans les travaux de Gaston Berger et Bertrand de Jouvenel, publiés à la fin des années 1950. La prospective y est présentée comme un outil de construction de l'avenir, notamment par l'identification des tendances lourdes et des futurs possibles (« futuribles »).

Depuis, comme le montre Petit Jean (2016), de nombreux chercheurs ont réalisé un travail de conceptualisation et d'opérationnalisation de cette notion⁵. Plusieurs définitions de la prospective sont ainsi identifiables dans la littérature, dont, par exemple, celle proposée respectivement par Godet (1977, p. 44), de Jouvenel (1999, p. 9), Stoffaës (2001, p. 5), Bailly (2005, p. 55), Lugan (2006, p. 70), ou encore Goux-Baudiment (2014, p. 94). Il serait fastidieux d'examiner ici ces différentes définitions dans le détail ; il est plus intéressant de mettre en évidence les éléments communs entre celles-ci. Quatre axes de similitude sont identifiables :

1. la prospective est une activité à la fois analytique, créative et politique qui vise l'identification et l'élaboration cognitive des futurs possibles en vue d'orienter l'action et de mobiliser les parties prenantes. Ceci suppose une capacité à s'inscrire dans une temporalité, à se projeter vers un horizon temporel qui dépasse le présent, à déceler les orientations envisageables, ainsi que leurs conditions et leurs conséquences, et à poser la question de la désirabilité de ces orientations ;
2. de par son souci d'intégrer la complexité à sa réflexion, elle refuse l'adhésion à une vision simpliste du réel. Ce refus porte également sur la temporalité, celle-ci étant traitée en termes pluriels et non linéaires ;

³ Entre autres, Bourguignon M. *et al.* (2016) et Guyot et Marquet (2017).

⁴ Dans le monde anglophone, c'est le terme *foresight* qui est utilisé, mais celui-ci n'est pas un parfait équivalent au terme francophone.

⁵ Parallèlement à ce travail, la prospective a, par ailleurs, fait l'objet de définitions approximatives et parfois éloignées de l'acception originale développée par Berger, et de nombreux malentendus se sont développés autour de la nature de la pratique prospective. Citons, par exemple, la définition donnée par Larousse : « Science ayant pour objet l'étude des causes techniques, scientifiques, économiques et sociales qui accélèrent l'évolution du monde moderne, et la prévision des situations qui pourraient découler de leurs influences conjuguées. [...] Prévision économique à long terme. » (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/prospective/64476> – consulté le 26 octobre 2018).

3. à la différence de la divination ou de la projection, elle n'envisage pas le futur comme un donné déjà défini ou préétabli par le présent ou le passé. Résolument volontariste, elle conçoit, au contraire, l'avenir comme ouvert et malléable ;

4. quand elle se présente comme une dynamique participative et non seulement consultative, elle offre une nouvelle voie d'expression pour de nouvelles formes de réinvestissements des acteurs.

Dans tous les cas, la prospective n'est jamais considérée comme une démarche prévisionnelle. De fait, la prévision correspond à une vision déterministe et positiviste du réel, où le futur est conçu comme un objet d'étude préexistant à l'analyse qu'il s'agit de mettre en lumière par le recours à un examen de faits scientifiquement établis et au travers de l'extrapolation qui élabore des futurs probables. Pour Mannermaa (1991) et Hideg (2002, 2013), l'objectif de cette approche est d'expliquer ou de prédire le futur, considéré comme une prolongation du passé ; le principal moteur de changement étant le progrès, linéaire ou exponentiel.

En termes de « répertoire temporel », concept développé par van 't Klooster et van Asselt (2011) qui envisage les manières de concevoir le rapport entre le passé, le présent et le futur, et l'influence qu'elles ont sur les constats posés sur le futur, l'approche prévisionnelle adopte une conception historico-déterministe de ce rapport : il y a une continuité temporelle entre le passé, le présent et le futur. C'est un rapport de symétrie qui lie passé et futur. Les résultats produits reposent, dès lors, sur des valeurs comme la plausibilité, la fiabilité et sur des connaissances issues de l'examen du passé, celles-ci étant modélisées grâce au traitement statistique d'observations empiriques afin de produire des futurs probables et objectifs.

Cette symétrie entre passé et futur permet au prévisionniste de transposer les méthodes de l'étude du passé à celles du futur. À ce niveau, différents auteurs, dont Fowles (1978), Garrett (1999) ou Bell (2009), identifient quelques méthodes de prédilection. Celles-ci sont principalement quantitatives. L'une est la prédiction pragmatique d'une variable par une autre. Comme l'indique Petit Jean (2016), il s'agit ici d'une technique statistique simple visant à trouver une corrélation statistique entre des séries chronologiques variables, sans pour autant pouvoir identifier une relation de causalité entre elles. Une autre méthode est l'extrapolation de séries temporelles, qui se différencie de la méthode précédente par le fait qu'elle considère l'évolution d'une seule variable dans le temps, plutôt qu'une variable par rapport à une autre. Une autre méthode identifiée est celle des enquêtes sur une population large. Elle permet, entre autres, d'obtenir des informations sur la manière dont cette population, ou une partie de celle-ci, envisage d'agir, par exemple, en termes de vote, de consommation, d'épargne...

La prospective, quant à elle, se caractérise par une perspective radicalement différente. De fait, on y considère que le futur n'est pas une réalité « en soi », qui pourrait être étudiée à partir d'un examen du passé et du présent, mais il est en fait appréhendé en tant qu'élaboration mentale, représentation de l'avenir. En ce sens, la prospective peut être qualifiée de « constructiviste ».

Dans cette perspective, le futur est appréhendé en tant qu'images qu'il s'agit de mettre en lumière et/ou d'élaborer. Dans ce dernier cas, ce travail s'inscrit dans un processus maïeutique de création de visions du futur.

Les images identifiées ou produites étant multiples, le futur n'est pas unique. Et, ces images pouvant intégrer des ruptures d'évolution, des « disruptions », celui-ci n'est pas nécessairement appréhendé

comme étant le prolongement du passé et du présent. Le répertoire temporel en vigueur en prospective rejette, dès lors, la symétrie entre le passé et le futur.

La prospective conduit donc à une pluralité de futurs possibles, que ces derniers émergent d'un travail d'explicitation et de systématisation de matrices cognitives préexistantes au travail d'anticipation ou qu'ils résultent d'une dynamique de création portée par celui-ci.

Épistémologie et méthodologie de la prospective

Bien que présentée par certains⁶ comme étant une « indisciplinette intellectuelle », la démarche prospective présente un certain nombre de caractéristiques spécifiques qui la distinguent, sur le plan épistémologique et méthodologique, d'autres types de recherches, notamment anticipatives.

Comme le montre notamment Popper (2008a, 2008b), en prospective, c'est la variété qui est de mise : les outils et les techniques utilisables sont multiples. Ils sont mis en œuvre avec une intensité variable, mais toujours dans un cadre de référence épistémologique commun qui se caractérise par les points suivants.

- Nécessité d'appréhender la réalité humaine en des termes non déterministes et en tenant compte de sa complexité

Le futur résulte d'interactions nombreuses et complexes qui ne peuvent que très rarement être attribuées à des rapports de causalité, *a fortiori* linéaires. Le futur ne peut être prédit, mais des alternatives peuvent être mises en évidence et des futurs préférables envisagés ou inventés (première loi du futur de Dator, 1996). Cette mise en évidence ne peut se contenter de l'examen des évolutions observées : celles-ci ne peuvent être réduites à des tendances extrapolables et la prise en compte de ruptures doit être intégrée à l'analyse.

- Souhait de privilégier une lecture systémique et dynamique

La bonne intelligibilité de la complexité du réel suppose que celui-ci soit appréhendé en tant qu'ensemble de systèmes et de sous-systèmes non figés. Chacun, de par sa propre logique et sa propre dynamique influence les autres, avec lesquels il développe des interactions. Il convient, dès lors, de prendre en compte ces mécanismes complexes d'interdépendances et de refuser le réductionnisme.

- Refus de se limiter à une approche mono-disciplinaire

Les exigences posées par les deux points précédents impliquent l'adoption d'analyses multidisciplinaires, voire inter ou transdisciplinaires. Ces analyses doivent se nourrir des connaissances empiriques produites dans les différentes disciplines scientifiques ainsi que de l'ensemble des connaissances de terrain, même si celles-ci ne sont pas systématisées et/ou validées dans un cadre scientifique. Penser le futur avec les filtres d'une seule discipline scientifique ou à partir d'une seule manière de voir le monde

⁶ Tel que, par exemple, en France, Pierre Massé, commissaire au Plan de 1959 à 1966 (cité par Godet, 2006, p. 404).

ne peut se concevoir. Il est indispensable de convoquer, à la table des discussions et des échanges, différents types de visions et de représentations du monde, différents types de disciplines scientifiques, et ce afin d'apporter sur une même réalité des éclairages complémentaires. Comparativement aux activités scientifiques « classiques », cette posture épistémologique élargit donc considérablement le champ d'investigation. L'ampleur de ce champ est, par ailleurs, d'autant plus grand que les futurs ne sont pas (pré)définis.

- Volonté d'élargir le spectre d'analyse

Aux éléments précédents correspond la volonté de dépasser les analyses de court terme et d'intégrer le temps long dans la réflexion. Cette intégration concerne non seulement l'examen rétrospectif des systèmes considérés, ce qui se traduit par la prise en compte des tendances lourdes au même titre que l'émergence d'innovations ou de ruptures, mais également l'identification des futurs possibles. Il s'agit de « voir loin », ce qui présuppose de ne pas s'arrêter à des échéances temporelles courtes, mais, au contraire, de se permettre de réfléchir à des horizons plus éloignés, de dix, quinze, vingt, trente, quarante, cinquante ans, voire plus, la délimitation de ces horizons s'effectuant en fonction des questions posées.

- Obligation d'articuler analyse et action

L'objectif poursuivi par la prospective ne se limite pas à l'identification et/ou la construction de futurs possibles, par exemple sous la forme de scénarios. Ce travail est lui-même assujéti à la *praxis*. L'articulation entre anticipation et action pourra être plus ou moins forte, mais est toujours présente. Le travail prospectif intègre en effet deux dynamiques : l'une, cognitive, et l'autre, actancielle. Il s'agit non seulement de faire émerger une vision du futur, partagée, désirable et possible, mais également, d'une part, de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre et les chemins à emprunter pour réaliser cette vision et, d'autre part, de mettre les parties prenantes en action en ce sens. L'activité prospective combine à la fois une opération de compréhension, ou du moins de mise en cohérence, du passé et du présent, un processus participatif de génération et de sélection d'images du futur, processus rendu possible par la co-construction d'un référentiel commun de valeurs, de grilles de lecture et de codes de communication, et de mobilisation des parties prenantes non seulement autour de ce processus, mais également autour de la concrétisation des images sélectionnées. L'expression de « fabrique des futurs », en vigueur dans le champ de la prospective en France, synthétise à elle seule cette intrication forte entre anticipation du futur et mise en mouvement vers celui-ci. Par ailleurs, la tradition française de la prospective a également une autre caractéristique importante, inhérente à cette intrication : le repositionnement de l'humain au cœur même de la réflexion, et ce par la mise en œuvre de procédures « participatives ». Dans cette tradition, l'humain est convoqué et est mobilisé. Il devient acteur, au sens dramatique du terme, en ceci qu'il est porteur d'une parole et exprime celle-ci, et au sens sociologique du terme, dans la mesure où il est opérateur de changement de la réalité.

- Impossibilité d'ignorer le rapport aux valeurs

Du point précédent découle la nécessité de prendre en compte les valeurs. La prospective mobilise et questionne ces dernières : en termes de valeurs, les travaux ne sont pas neutres, notamment quand il s'agit de considérer plusieurs hypothèses d'évolution et quand il s'agit d'explicitier les préférences vis-à-vis des futurs possibles qui vont orienter l'action et/ou mobiliser les acteurs.

Afin de faciliter l'analyse de cas qui va suivre, nous proposons de synthétiser l'ensemble de ces différentes caractéristiques épistémologiques et méthodologiques en présentant au lecteur le tableau récapitulatif suivant.

Tableau 1. Synthèse des principales caractéristiques épistémologiques et méthodologiques de la prospective

Posture épistémologique	constructiviste et systémique
Finalité ultime (justification)	action (vs description, explication, compréhension, prévision...)
Rapport aux valeurs	assumé : recherche action, vision (vs neutralité)
Démarche	inductive (vs déductive), ouverte
Conception du futur	multiple, incertain et ouvert, « futuribles » (vs déterminisme, extrapolation, réductionnisme)
Conception des systèmes	globale (vs parcellaire, segmentée, mono-disciplinaire) attention portée aux acteurs (stratégies, valeurs, représentations, objectifs...)
Conception de la temporalité	non linéaire (existence de ruptures, bifurcations...)
Conceptions des relations	dynamiques, structures évolutives, rétroactions
Conception des rapports passé-présent-futur(s)	avenir = raison d'être du présent (vs passé explique futur)
Variables	pas de restriction (qualitatives, subjectives, cachées...)
Horizon	long terme (en lien avec les dynamiques à l'œuvre)
Méthodes	qualitatives (vs modèle déterministe et quantitatif) existence d'outils spécifiques (e.a. scénarios)
Sources	primaires (consultation experts et parties prenantes) secondaires
Participation	non limitée à la consultation « embarquer » les acteurs pour : <ul style="list-style-type: none"> • bénéficier de l'intelligence collective • traduire • dégager une vision commune • mobiliser

Le cas examiné

La recherche que nous nous proposons d'examiner sous l'angle de ces caractéristiques s'est déployée en quatre temps.

Premièrement, l'attention a été portée sur les évolutions et perspectives de la prise en charge et de l'accompagnement des aînés en les mettant en relation avec, d'une part, les besoins identifiables, à partir d'une analyse du vieillissement local des populations, et, d'autre part, l'offre de service dans les territoires communaux. Une typologie des communes wallonnes croisant les besoins et l'offre de service pour les personnes âgées a également été élaborée.

Dans un deuxième temps, les chercheurs ont examiné des expériences pilotes ou des initiatives récentes d'aide à des publics dépendants ou soumis à un risque d'isolement élevé et de soutien aux aidants et aidantes, menées à un niveau local, ainsi que certaines initiatives plus informelles dont l'objectif est de renforcer ou d'améliorer les possibilités de maintien à domicile pour les personnes âgées dépendantes.

La troisième étape a été consacrée à la mise au jour des diverses conceptions du bien vieillir que développent les (futurs) acteurs du vieillissement et de l'aide à domicile : d'une part, des jeunes seniors (45-59 ans) qui fournissent aujourd'hui un soutien à leurs parents âgés et sont, à un horizon proche, les futurs bénéficiaires des aides familiales et professionnelles, et, d'autre part, des futurs professionnels du secteur de l'aide ainsi que les professionnels qui les forment. Les stratégies conscientes et inconscientes que les futurs aidés et aidants mettent en place pour préparer et anticiper les besoins futurs (stratégies financières, affectives, sociales, de mobilité géographique, etc.) en fonction de leurs attentes en matière de bien vieillir ont également été mises en évidence, de même que les tendances en matière d'aide aux personnes vieillissantes, et ce à partir des évolutions observées par les professionnels de l'aide à domicile.

C'est sans doute à ce niveau que le projet a adopté de manière la plus évidente une posture participative. De fait, l'objet central du questionnement prospectif abordé par la recherche, à savoir le bien vieillir, n'a pas été appréhendé comme un donné normatif (pré)défini en dehors du cadre de la recherche, mais bien sur la base d'un processus de co-construction associant chercheurs, professionnels de terrain et « futures personnes âgées ». En ce sens, la démarche développée à ce stade peut être qualifiée de participative et collaborative.

Enfin, pour terminer, l'équipe a élaboré et discuté des scénarios de gestion du vieillissement intégrant les niveaux micro-, méso-, macro-, avec des acteurs et des experts afin de proposer des recommandations aux pouvoirs publics relativement aux enjeux et à la gestion du vieillissement.

Méthodologie et processus de recherche adoptés

Pour l'examen critique des options méthodologiques et épistémologiques de la recherche sur les enjeux et la gestion du vieillissement en Wallonie à l'horizon 2025-2045, nous suivons les différentes étapes du travail proprement prospectif tel qu'il a été entrepris. Il peut être décomposé en sept étapes⁷ :

1. la construction de la question prospective
2. la définition du problème et le choix de l'horizon temporel
3. l'identification des variables clés
4. l'identification des relations entre variables
5. la construction des (quatre) scénarios

⁷ Pour de plus amples développements, et même si la présentation est un peu différente, voir Lits *et al.*, 2017.

6. l'analyse de la réception des scénarios dans quatre tables rondes (focus groups) et l'identification des « tensions » principales

7. l'établissement de recommandations.

La question prospective du bien vieillir en Wallonie résulte d'une co-construction impliquant les chercheurs, bien évidemment, mais aussi des experts du champ, des professionnels de terrain, des personnes âgées entre 45 et 60 ans considérées à la fois comme (potentiels) aidants de leurs parents vieillissants et « futures personnes âgées », sans oublier le comité d'accompagnement piloté par l'IWEPS qui, dans un tel exercice, a un rôle beaucoup plus diversifié que celui d'évaluateur/validateur qu'il a classiquement dans les recherches au dispositif entièrement déterminé en amont.

Pratiquement, la définition de l'objet prospectif a été questionnée au fil des rencontres avec les interlocuteurs associés à la recherche. C'est ainsi que la question de savoir ce qu'est le vieillissement que les chercheurs devaient examiner s'est imposée progressivement. C'est également, *in itinere*, sur la base des échanges avec les interlocuteurs, que les difficultés et les enjeux individuels induits par la vieillesse ont été identifiés. Ce faisant, il a été possible, sur cette base et de manière concordante avec la littérature consultée par ailleurs, d'identifier les quatre domaines les plus porteurs de tensions par rapport à l'objet étudié : le logement, les finances, le lien social (les relations affectives et sociales) et la santé (corps et santé).

Si l'horizon temporel déterminé par le commanditaire, les années 2025-2045, n'a pas été remis en question au cours de la recherche, la définition du problème a donc directement été affectée par le processus participatif mis en place. Deux éléments ressortent particulièrement de cet examen des enjeux du bien vieillir (Leider *et al.*, 2017) : une définition consensuelle du bien-vieillir et la mise en évidence de la préoccupation pour les continuités. Pour la définition du bien vieillir, les entretiens compréhensifs avec des citoyens lambda ont joué un rôle déterminant. De ceux-ci se dégage la hiérarchie des préférences suivante : (1°) vivre chez soi en autonomie le plus longtemps possible ; (2°) rester chez soi en recevant des aides ponctuelles des proches, idéalement légères et compensées par des services en retour ; (3°) accepter des aides formelles lorsqu'une dépendance plus forte apparaît et requiert une prise en charge plus lourde et/ou régulière afin de prolonger encore autant que faire se peut le maintien au domicile ; (4°) entrer en maison de retraite lorsque les formules précédentes ne suffisent plus ou deviennent ingérables ; (5°) rester en grande dépendance à charge de membres de sa famille, chez soi ou chez eux. Cette hiérarchie est validée par les professionnels de l'aide qui disent l'observer au quotidien, qu'ils interviennent à domicile ou en maison de repos et de soins (Marquet, 2017). Elle dessine comme le cheminement d'une perte d'autonomie progressive où chaque étape marque un seuil ; elle traduit indirectement la volonté de rester acteur de sa vie le plus longtemps possible.

Certains seuils sont perçus comme plus décisifs que d'autres et pointent de façon particulièrement aiguë la crainte de ruptures venant affecter les trajectoires de vie. Autrement dit, dans la perspective du bien vieillir, la continuité des liens, de l'aide et des soins est apparue comme un enjeu central, un enjeu qui concerne une multiplicité d'acteurs : les personnes elles-mêmes, leurs proches, les aidants bénévoles et professionnels, les institutions de l'aide et du soin, l'État, les acteurs marchands... Autant d'acteurs qui peuvent avoir des conceptions très différentes de la façon de répondre à cette préoccupation. Une certaine diversité se rencontre déjà chez les jeunes seniors : si pour certains la continuité des âges de la vie relève de l'évidence non ou peu questionnée, pour d'autres elle est surtout espérée et parfois

consolidée par l'une ou l'autre stratégie ponctuelle, et, pour quelques rares « anticipateurs » elle semble prise en compte dans toutes ses dimensions.

Pour les professionnels du vieillissement, il convient de penser ensemble la chaîne des aides et des soins et l'inclusion sociale des aînés. On pourrait alors considérer que les points de vue des jeunes seniors et des professionnels se rejoignent. Pointant cela, on manquerait peut-être l'essentiel : une appréhension différenciée de la grande dépendance. Les jeunes seniors envisagent d'abord un vieillissement actif et ils font pour la plupart l'impasse sur une grande dépendance largement non pensée. Les professionnels, pour qui la dépendance sévère constitue le quotidien d'une part importante d'entre eux, adoptent un spectre temporel plus large. Ils ont conscience du souhait assez généralisé des personnes vieillissantes de rester chez elles le plus longtemps possible, ils voient les avantages de ce mode de gestion du vieillissement, mais pointent aussi ses effets pervers dont le principal est sans conteste d'accroître fortement la proportion d'entrées en institution peu préparées, à l'occasion d'une crise (accident, détérioration brusque d'un état de santé...), soit à un moment de grande fragilité. Les *focus groups* avec les experts et professionnels de l'aide ont également mis en évidence des conceptions différentes de l'organisation des prises en charges et des soins. Cet exemple est assez symptomatique de l'exercice de prospective tel qu'il a été mis en œuvre. La diversité des méthodes (ici, entretiens compréhensifs et *focus groups*) et la prise en compte d'une multiplicité d'acteurs permettent de mettre au jour des positionnements assez, voire très, contrastés, autour d'un enjeu, lui, unanimement perçu comme central.

Une phase essentielle du travail prospectif est l'identification des variables susceptibles d'évoluer au cours du temps et de transformer la dynamique de la gestion du vieillissement en Wallonie dans un futur plus ou moins proche, ainsi que l'analyse des relations entre ces variables (Lits *et al.*, 2017). Pour cet exercice, l'ensemble des volets de recherche rapidement présentés au point 3 ont été mobilisés :

- l'analyse démographique des évolutions et perspectives de la prise en charge des aînés et de la répartition géographique des besoins identifiables et de l'offre de services,
- l'analyse socioéconomique de l'état des innovations sociales wallonnes dans le domaine du vieillissement,
- et l'analyse sociologique des enjeux du « bien vieillir » que nous venons d'évoquer.

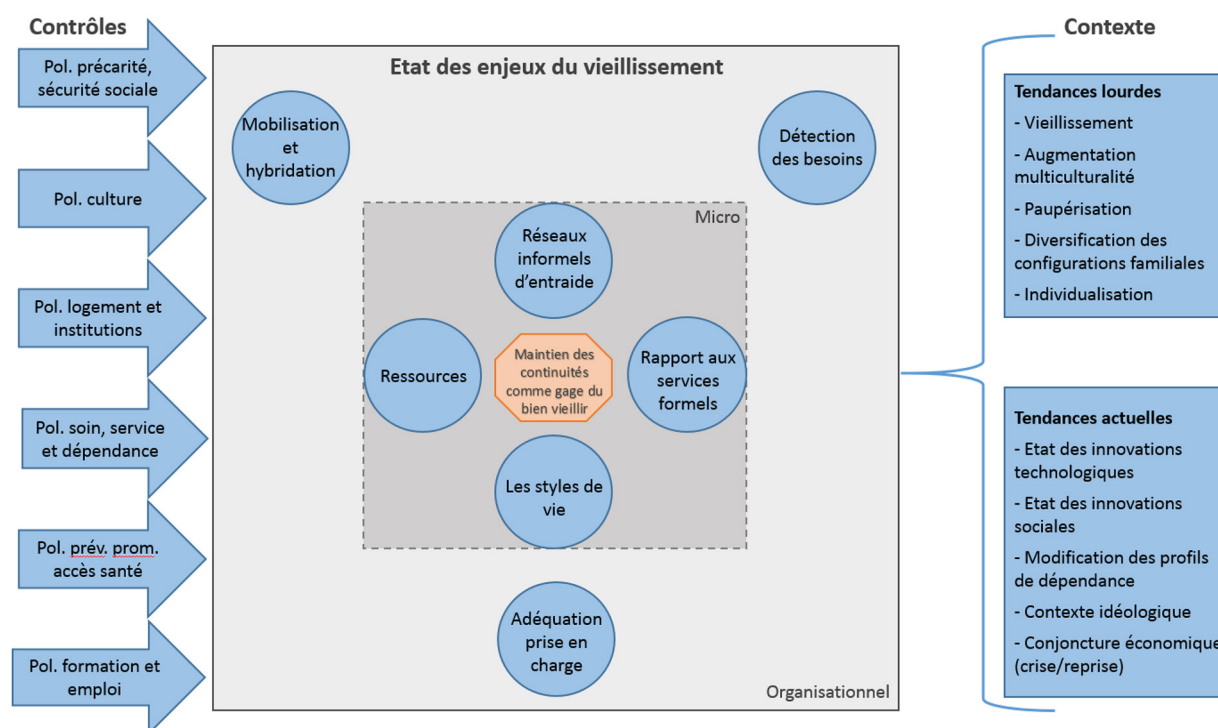
L'ensemble des chercheurs impliqués dans ces trois volets de recherche ont présenté, discuté et confronté leurs analyses. Les résultats de ces confrontations ont également été exposés devant le comité d'accompagnement. Ce processus a permis de dégager 23 variables. La présentation de ces variables en trois catégories : variables d'état, variables de contexte et variables de contrôle (voir figure 1 : analyse systémique de la gestion du vieillissement) s'inspire de la méthode retenue dans le rapport prospectif *Transition énergétique* (CLIMACT, 2015), également réalisé sur commande de l'IWEPS.

Les « variables d'état » présentées au centre du schéma décrivent la conception du bien vieillir pour les jeunes seniors et les caractéristiques organisationnelles des actions des acteurs (publics, associatifs, marchands) investis dans la gestion et la prise en compte des enjeux identifiés. Il s'agit de variables qui se situent au niveau microsociologique et qui permettent de situer le parcours de vie de différents individus (âgés, aidants ou professionnels) face aux enjeux du vieillissement. Sur la droite du schéma, les variables dites de contexte, parce qu'externes au système de gestion des problèmes liés au vieillissement, caractérisent des éléments qui doivent néanmoins être pris en compte vu que leur évolution modifie le spectre des possibilités d'action dans ce domaine. Il s'agit de variables macrosociologiques

dont l'évolution peut parfois être anticipée (il s'agit de cinq tendances sociales lourdes telles que, par exemple, celle du vieillissement de la population lui-même) mais, parfois, ne peut l'être. Les variables de contrôle renvoient aux leviers d'action à disposition de la puissance publique pour influencer le système de gestion des problèmes liés au vieillissement de la population.

Bien qu'importante, l'identification de l'ensemble de ces variables n'est qu'une étape intermédiaire devant permettre, avec les experts et acteurs de terrain, de mettre au jour les tensions qui caractérisent l'évolution de la prise en compte du vieillissement en Wallonie. Dans cette perspective, l'analyse des interactions entre variables permet d'identifier les plus significatives d'entre elles et, dès lors, de réduire quelque peu la complexité du système. Sans cette hiérarchisation et cette réduction, la construction des scénarios est tout simplement impossible, car à l'exception des cinq variables contextuelles qualifiées de « tendances lourdes », d'ici 2045, toutes les autres sont susceptibles de connaître des variations significatives.

Figure 1. Analyse systémique de la gestion du vieillissement (Lits *et al.*, 2017, p. 203)



Les méthodes qualitatives utilisées ne permettent pas un examen de l'ensemble des interactions possibles entre chacune des 23 variables (plus de 500 interactions) ; cet examen ne serait par ailleurs pas utile, l'objectif étant de produire un nombre restreint de scénarios qui aient une portée heuristique suffisante pour susciter une réflexion chez les acteurs de terrain quant au caractère ouvert et malléable du futur. Nous avons fait le choix de construire quatre scénarios prospectifs au sein desquels serait présentée une variation maximale des 18 variables dont l'évolution n'est pas prévisible.

Tableau 2. Principales caractéristiques des quatre scénarios

Cinq tendances lourdes sont communes à tous les scénarios : le vieillissement démographique, avec une augmentation de la proportion de personnes âgées rencontrant des problèmes de santé ou en perte d'autonomie ; l'accroissement du multiculturalisme ; la paupérisation d'une part significative de la population ; la diversification des configurations familiales ; l'approfondissement du processus d'individualisation. Les quatre scénarios prennent aussi acte du processus de régionalisation des compétences liées aux soins de santé. Sur cette base, ils présentent de manière narrative l'impact de différentes variations macrosociologiques sur la vie d'acteurs et d'individus touchés par la question du vieillissement.

Scénario 1 : Diminution du subventionnement du secteur de l'aide aux personnes

Le contexte économique est peu favorable : la dette publique est importante et les instances de contrôle supranationales poussent à une modification de la politique de subventionnement régionale. Les budgets de l'aide aux personnes et des soins de santé sont réduits, en raison notamment de la moindre participation des entités publiques au secteur. Certains médicaments très coûteux sont moins remboursés. Les hospitalisations courtes et les soins en hôpitaux de jour sont favorisés.

Les services d'aide à la personne relevant du secteur public ne sont maintenus que pour les plus pauvres. On assiste à une marchandisation du secteur : une offre privée de services d'aide aux personnes se développe et les maisons de repos et de soins publics sont partiellement privatisées.

Scénario 2 : Gestion du vieillissement autour d'un outil principal : l'assurance Kangourou

Le contexte économique est peu favorable et les pouvoirs publics font du soutien aux personnes âgées précaires une priorité. L'assurance Kangourou vise tout particulièrement à aider cette population à faire face aux frais liés à une perte d'autonomie, à des soins de santé onéreux ou à la fréquentation d'une maison de repos ou de soins. Parallèlement, les remboursements des soins et médicaments diminuent pour les personnes les plus aisées. Les pouvoirs publics rendent ensuite l'assurance hospitalisation obligatoire.

La dualisation sociale se trouve renforcée, avec d'une part le développement d'offres privées en matière d'aide et de soins à domicile, de maisons de repos et de soins, ainsi que d'assurances, et, d'autre part, le maintien d'un secteur non marchand régi par la logique de l'économie sociale, et même le développement d'associations caritatives.

Scénario 3 : Revenu inconditionnel, politique du bien vieillir au niveau local

Le contexte économique est favorable et les pouvoirs publics en profitent pour réorganiser l'ensemble des mécanismes de redistribution : différentes allocations sociales (allocations de chômage, allocations familiales, revenu d'intégration sociale, bourses d'études) sont supprimées et un système de revenu inconditionnel de 1 200 € pour tous les adultes est mis en place. Le relèvement de l'âge légal de la pension à 75 ans se fait sans heurt en raison de l'existence du revenu inconditionnel.

La politique du « bien-vieillir » qui soutient de nombreux projets destinés à améliorer les conditions de vie des aînés génère progressivement des tensions intergénérationnelles, les moins de 40 ans réclamant aussi des politiques spécifiques, et notamment un accès plus facile à la propriété et aux postes à responsabilité dans la sphère du travail.

Scénario 4 : Le plan Senior Tech-Wallonie : robotisation et numérisation des soins et de l'aide à domicile

Le contexte économique est favorable et le vieillissement est appréhendé par les pouvoirs publics comme une opportunité de redéploiement économique et industriel. Ils lancent un plan destiné à favoriser le « bien vieillir » via l'accompagnement à domicile des seniors par le développement de nouvelles technologies (robotisation et informatisation des soins, soutien aux spin-off actives dans le domaine du vieillissement) et de formes d'entrepreneuriat social dans le secteur du domicile.

Les nouvelles technologies portent l'espoir d'un maintien à domicile prolongé et d'une autonomie accrue, mais la fracture technologique est aussi source d'inégalités.

Pour construire l'espace logique de ces scénarios, nous avons choisi de combiner deux variables de contexte : le contexte économique et budgétaire général wallon et le contexte idéologique orientant la politique régionale. En distinguant deux états pour ces deux variables (conjuncture économique basse ou haute et conjuncture idéologique favorisant le soutien aux acteurs institutionnels ou directement aux personnes), nous obtenons quatre espaces logiques distincts au sein desquels nous avons construit, de manière narrative, différents futurs possibles intégrant la variation potentielle des 16 variables restantes. Chaque scénario présente le parcours de vie de six acteurs du vieillissement (âgés, aidants ou professionnels) entre 2025 et 2040, chaque parcours de vie possible comprend la variation de plusieurs variables d'états et de contrôle. Pour chacun des quatre scénarios, nous avons également fait varier les variables de contexte (ces scénarios sont disponibles dans Lits *et al.* 2017).

La dernière étape de la méthode scénaristique utilisée consiste en la mise en discussion des quatre scénarios narratifs au sein de *focus groups* réunissant des professionnels du vieillissement aux profils variés. L'objectif de cette mise en discussion est « de produire une analyse des perspectives du futur mobilisées par les acteurs lorsqu'ils doivent débattre du caractère plausible ou désirable des scénarios » (Lits et Marquet 2017 : 238). L'analyse de ces perspectives (qui sont des perspectives au sens à la fois de « perspectives d'avenir », mais également de perspectives différentes que l'on peut avoir sur un même objet), enregistrées, puis retranscrites, permet alors l'identification de ce qui, pour des acteurs, apparaît comme les « épreuves », ou les « tensions » de la gestion du vieillissement. Ce sont ces épreuves que nous cherchons à identifier par l'analyse des différentes perspectives présentes dans les débats. Ces épreuves peuvent être de deux types. D'abord, celles que nous avons appelées les « épreuves normatives », c'est-à-dire des tensions entre différents principes normatifs permettant de justifier du caractère désirable ou non d'un futur possible. C'est par la résolution de « l'épreuve normative », de l'affrontement de différents principes normatifs en tension que sera produit le futur de la gestion du vieillissement. Ensuite nous identifions des « épreuves défis »⁸, c'est-à-dire, des situations vécues par les acteurs comme des épreuves ou des vécus difficiles du vieillissement. Il s'agit ici d'identifier les sources possibles de tension que la gestion du vieillissement peut faire peser sur les individus.

Quatre *focus groups* ont été réalisés qui nous ont permis de réunir au total 27 professionnels de la gestion du vieillissement. Le premier des *focus groups* a été consacré à l'analyse de la plausibilité des scénarios. Il s'agissait notamment d'identifier de potentielles erreurs factuelles dans les narrations. Les trois *focus groups* suivants ont été consacrés à la discussion détaillée du caractère désirable de deux des quatre scénarios. Nous avons ainsi pu analyser les perspectives mobilisées dans les débats et, pour chaque scénario, identifier les deux ou trois épreuves principales ainsi que les synthétiser sous forme d'une tension opposant deux principes contradictoires. Au total, ce travail a permis l'identification de dix tensions à prendre en compte pour penser l'évolution de la gestion du vieillissement d'ici 2045 (détail dans Lits et Marquet 2017).

Plutôt que d'établir une liste de recommandations au sens classique du terme, fidèles à la démarche prospective, nous avons plutôt veillé à « garder le jeu ouvert » en dégagant des axes d'action pour les pouvoirs publics appelés à gérer la question du vieillissement à l'horizon 2025-2045 (Marquet *et al.*, 2017). Si l'on veut bien considérer les politiques qui s'y rapportent, ces axes sont autant de leviers d'action. Le premier axe d'action renvoie à la multiplicité des acteurs intervenant dans le champ et à l'impérieuse nécessité de coordination qui en découle ; il pose la question de la vision sociétale guidant la gestion du vieillissement. Le deuxième axe fait écho à l'attente des experts et professionnels d'un système d'aide et de soin global, c'est-à-dire porté par une vision intégrée de la santé et du vieillissement et tenant compte tant des acteurs formels qu'informels ; il porte sur la tension entre attente d'un système d'aide et de soin global et le degré (élevé) de spécialisation des acteurs. Le troisième axe d'action traite des pouvoirs compétents, et questionne la place des bassins de vie, des territoires de proximité suite à la sixième réforme de l'État qui donne plus de pouvoirs aux régions et aux communautés. Le quatrième axe d'action porte sur le genre du soin, il vise à tenir compte des inégalités entre hommes et femmes relatives à la gestion du vieillissement et qui sont omniprésentes (profils genrés des personnes âgées, des aidants formels et informels, notamment). Au-delà de l'identification de ces quatre axes

⁸ Pour une élaboration de cette distinction voir : Martuccelli 2015.

d'action, quatre outils à même d'accompagner les transitions sociales et individuelles ont été pointés : le cadre légal, le budget, les innovations sociales et les innovations technologiques.

À travers cette rapide présentation, on perçoit que ces axes d'action résultent de l'analyse transversale de l'ensemble des apports des différents volets de la recherche. Ils sont donc marqués tant par l'interdisciplinarité que par la prise en compte des niveaux macro- méso- et micro- de l'analyse et des points de vue exprimés par une multitude d'acteurs (chercheurs, experts, professionnels, formateurs, jeunes seniors).

Discussion : l'examen critique

Si l'on se penche rétrospectivement sur le cas présenté et qu'on l'analyse à la lumière des caractéristiques épistémologiques et méthodologiques de toute démarche prospective explicitées au point 2 (Épistémologie et méthodologie de la prospective), il apparaît clairement que la recherche qui a mobilisé de multiples outils et techniques (analyse statistique de base de données, analyse de cas, entretien compréhensif, *focus group*, discussion de scénario) rencontre, partiellement tout au moins, la plupart des traits saillants du cadre de référence. Premièrement, la production de scénarios contrastés et leur place dans le dispositif de recherche traduisent l'adhésion à une conception du futur comme non extrapolable à partir des tendances actuelles, mais bien à inventer. Deuxièmement, la question de la gestion du vieillissement a été appréhendée de façon systémique, en tentant d'accorder une attention particulière aux interactions entre systèmes et sous-systèmes. Bien que la nécessité de produire un nombre limité de scénarios ait conduit à privilégier certaines variables plutôt que d'autres, à considérer certaines interactions plutôt que d'autres, cette intention est bien réelle et partiellement mise en évidence par la figure 1 : l'individu, avec ses ressources et son mode de vie, est en interaction directe avec les réseaux d'aide formels et informels ; le système des politiques publiques, avec tous ses sous-systèmes, est mis en relation avec les innovations sociales et plus largement l'ensemble des institutions participant au système organisationnel de l'aide et du soin ; des variables de contexte, renvoyant à d'autres systèmes (démographique, économique, technologique...), interagissent aussi avec le système organisationnel, etc. Troisièmement, l'approche a mobilisé trois disciplines de façon privilégiée (démographie, économie sociale et sociologie), sans négliger l'apport d'autres disciplines via la revue de la littérature (économie et sciences politiques notamment) ou la participation d'experts aux *focus groups* (anthropologie, économie, gestion, gériatrie), et en donnant une place au savoir d'acteurs de terrain (directeur d'institution, infirmière, aide-soignante, aidante bénévole, assistante sociale...) dans les *focus groups* et des citoyens lambda via les entretiens compréhensifs. Quatrièmement, le processus de recherche a tenté de répondre à la demande du commanditaire (l'IWEPS) de définir la période 2025-2045 comme étant l'horizon temporel de l'exercice de prospective ; cette temporalité est très explicitement celle des scénarios prospectifs proposés à la discussion. Cinquièmement, au-delà de l'identification d'un futur souhaitable et partagé, autour de la définition du bien vieillir, l'exercice prospectif s'est clôturé par l'identification des axes ou de leviers d'action pour les pouvoirs publics appelés à gérer la question du vieillissement à l'horizon 2025-2045. Sixièmement, le rapport aux valeurs est parfaitement assumé dans la définition du bien vieillir, dans l'identification de pistes pour le mettre en œuvre, dans l'identification des axes d'action.

Si l'on se livrait à un second examen de l'exercice de prospective présenté en se basant sur le tableau 1 synthétisant l'ensemble des différentes caractéristiques épistémologiques et méthodologiques de la démarche, on arriverait à des constats fort semblables, avec cependant deux nuances notables. D'une

part, l'ensemble du processus de recherche fut loin d'être inductif et ouvert. Les deux premières étapes, celle de l'analyse des évolutions et perspectives de la prise en charge et de l'accompagnement des aînés et celle de l'étude d'expériences pilotes et d'initiatives d'aide, adoptèrent des schémas assez classiques en démographie et en économie sociale. Il en est d'ailleurs allé de même d'une partie de l'analyse sociologique consacrée aux conceptions du bien vieillir. L'ouverture et l'induction devinrent plus prépondérantes avec l'organisation des *focus groups* dans les troisième et quatrième étapes de la recherche, comme si les interactions inhérentes à cette technique forçaient les chercheurs à quitter leur zone de confort. D'autre part, sur le plan de la mobilisation des acteurs, le constat est également contrasté : pour les deux premières étapes, ceux-ci sont essentiellement des fournisseurs d'informations ; pour les suivantes, à titres divers, ils participent à l'analyse, à l'identification d'un futur souhaitable et des pistes d'action pour l'atteindre ; mais la mobilisation des acteurs se limite néanmoins à cela, à une co-production de savoirs, à l'identification d'enjeux et de leviers d'action, mais sans velléité de mise en action des acteurs. La question de savoir jusqu'où les chercheurs impliqués dans une recherche ayant une temporalité courte et définie peuvent et/doivent se fixer un tel objectif mérite sans doute d'être posée.

Conclusion

Le présent chapitre a visé à examiner de manière critique les traits méthodologiques et épistémologiques des différentes étapes de la recherche sur la gestion du vieillissement en Wallonie. L'analyse montre d'abord que, à des degrés divers, la plupart des prescrits en vigueur dans le champ de la pratique prospective ont été rencontrés. Sur deux points cependant – celui de l'induction et celui de la participation des acteurs –, le bilan est plus mitigé.

En soi, ce constat n'est pas nécessairement un souci, sauf si l'objectif est de produire une recherche plus radicalement prospective. Dans ce cas, l'identification des raisons ayant conduit à un tel résultat se pose. Sur la base de notre expérience, il nous semble que celles-ci renvoient tout à la fois à la tension entre traditions disciplinaires et exigence de multidisciplinarité, et à la tension entre les rôles des scientifiques et ceux des politiques.

Nombre de disciplines privilégient une démarche déductive et attribuent, au mieux, aux personnes un rôle d'informateurs. Ceci n'est pas une simple option délibérée. Ces disciplines se sont institutionnalisées dans cette voie : développement de modèles mathématiques sophistiqués ; légitimité forte accordée au quantitatif, à l'expérimental, aux grands échantillons, aux tests d'hypothèse, légitimité faible au qualitatif, à l'analyse de cas, aux petites populations, à l'observation non guidée par des hypothèses ; facteurs d'impact importants pour les revues qui s'inscrivent dans cette perspective... Convoquer ces disciplines sans leur tradition disciplinaire ne va pas de soi. Pour les chercheurs, répondre à un tel appel requiert de prendre distance par rapport à leur socialisation à la recherche, de quitter leur zone de confort (dispositifs connus, techniques et méthodes couramment utilisées), de prendre le risque de produire un travail perçu comme moins légitime aux yeux des pairs et, dès lors, moins facilement valorisable dans le monde scientifique. Sur ce point, on peut penser que la solution passe par l'inscription de la démarche prospective dans les cursus de formation des chercheurs et par la recherche d'autres formes et/ou lieux de valorisation.

La seconde tension n'est pas neuve. La question des rôles respectifs du savant et du politique a déjà été posée de façon très pertinente par Max Weber il y a plus d'un siècle (1963, édition originale 1919).

Il n'empêche que la démarche prospective tend à la renouveler, dans la mesure où elle semble ne s'accorder ni avec la sacrosainte neutralité axiologique qui sert de référence à nombre de chercheurs, ni avec la posture critique héritée de l'École de Francfort adoptée par d'autres et qui, a priori, se situe plutôt dans une optique de dénonciation des logiques de pouvoir. Ici, la ligne de partage est moins nette. Le chercheur est appelé à assumer le débat sur les valeurs, en cela il rejoindrait la posture critique, mais, d'un autre côté, le risque de compromission est réel. La production de plusieurs scénarios, l'insistance sur un futur à construire peuvent lui donner le sentiment de transmettre un jeu ouvert au politique qui pourra facilement toujours se réclamer de son travail quelle que soit l'option finalement retenue. Le chercheur peut alors craindre d'être utilisé comme simple caution scientifique. Sortir de cette tension requiert un climat de confiance, que toute instabilité politique peut mettre en danger, mais sans doute aussi de réfléchir aux modalités d'intervention des chercheurs dans le débat public une fois leur rapport déposé, voire à des modalités institutionnalisées de ce « service après-vente ».

Références

- Bailly J.-P. 2005. *Prospective territoriale et action publique*. *Futuribles*, 314, 53-68.
- Barber M. P. 2004. *Wildcards – Signals from a Future near You*. *Journal of Future Studies*, Vol 11, n° 1, Tamkang University, 75-94.
- Barbieri Masini E. 2000. *Penser le futur. L'essentiel de la prospective et de ses méthodes*, Traduction française, Paris, Dunod.
- Berger G. 1958. *L'attitude prospective*, *Revue Prospective*, n° 1.
- Bourguignon M., Degrave F., Eggerickx T., Ghilain M., Leider B., Lits G., Marquet J., Merla L., Sanderson J.-P. 2016. *La gestion du Vieillissement en Wallonie aux horizons 2025-2045 : enjeux et prospective*, Rapport de recherche de l'IWEPS.
<https://www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/01/RR17-La-gestion-du-vieillissement-en-Wallonie.pdf>.
- Bureau fédéral du Plan – DGS. 2017. *Perspectives démographiques 2015-2060*, Perspectives, mars.
- CLIMACT. 2015. *Transition énergétique. Une étude de prospective*, Rapport de recherche, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, IWEPS,
en ligne : http://www.iweps.be/sites/default/files/2014_-_transition_energetique_-_rapport_final_0.pdf.
- Dator J. 1996. Foreword, in Slaughter Richard A. (Ed.), *The Knowledge Base of Future Studies* (3 volumes), DDM Media Group, Hawthorn.
- de Jouvenel B. 1960. *Note sur le Projet Futuribles*, *Bulletin SEDEIS*, n° 785, supplément *Futuribles*, 20 avril.
- de Jouvenel H. 1999. *La démarche prospective*. Un bref guide méthodologique. *Futuribles*, 247, 47-68.
- de Jouvenel H. 2004. *Invitation à la prospective / An Invitation to Foresight*, édition *Futuribles*, coll. Perspectives, Paris.
- Durance P. 2014. *De Gaston Berger à la Datar : quelques repères épistémologiques sur les fondements de la prospective en France*, in Guyot Jean-Luc, Brunet Sébastien (Eds), *Construire les futurs ; Contributions épistémologiques et méthodologiques à la démarche prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur, 29-54.
- Godet M. 1977. *Crise de la prévision. Essor de la prospective*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Godet M. 1991. *De l'anticipation à l'action*, Paris, Dunod.

- Godet M. 2006. *Creating Futures*, Paris, Economica.
- Godet M. 2007. *Manuel de prospective stratégique, Tome 1 : Une indiscipline intellectuelle*, 3^e édition, Paris, Dunod.
- Godet M. 2009. *Le courage du bon sens : pour construire l'avenir autrement*, 2^e édition, Paris, O. Jacob.
- Godet M. 2010. *Future memories, Technological Forecasting and Social Change*, 77(9), 1457-1463.
- Godet M. 2007. *Manuel de prospective stratégique, Tome 2 : L'art et la méthode*, Paris, DUNOD, 3^e édition.
- Goux-Baudiment F. 2014. *De l'attitude à l'action prospective : une métaméthode*, in Guyot Jean-Luc, Brunet Sébastien. (Eds), *Construire les futurs ; Contributions épistémologiques et méthodologiques à la démarche prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur, 93-148.
- Guyot J.-L. 2014. *Temps de crises ou crise du temps*, in Guyot Jean-Luc, Brunet Sébastien (Eds), *Construire les futurs ; Contributions épistémologiques et méthodologiques à la démarche prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur, 7-28.
- Guyot J.-L., Marquet Jacques (éds). 2017. *Le bien vieillir en Wallonie : enjeux et prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur.
- Hideg É. 2002. *Implications of two new paradigms for futures studies. Futures*, 34(3-4), 283-294.
- Hideg É. 2013. *Integral futures based on the paradigm approach, Futures*, 45(0), S6-S15, 6-15.
- Julien P.-A., Lamonde P., Latouche D. 1975. *La méthode des scénarios en prospective, L'Actualité économique*, vol. 51, n° 2, 253-281.
- Leider B., Marquet J., Tilman A., Ghilain M. 2017. *Que signifie le bien vieillir ? Une définition anticipative et participative*, in : Guyot Jean-Luc, Marquet Jacques (éds), *Le bien vieillir en Wallonie : enjeux et prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur, 131-180.
- Lits G. et al. 2017. *Analyse des perspectives et des enjeux du vieillissement à l'horizon 2025-2045. Approche systémique et construction de quatre scénarios prospectifs*, in : Guyot Jean-Luc, Marquet Jacques (éds), *Le bien vieillir en Wallonie : enjeux et prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur, 197-235.
- Lits G., Marquet J. 2017. *Épreuves et tensions du vieillissement en Wallonie à l'horizon 2020-2045*, in : Guyot Jean-Luc, Marquet Jacques (éds), *Le bien vieillir en Wallonie : enjeux et prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur, 237-267.
- Lugan J.-C. 2006. *Lexique de systémique et de prospective*, Toulouse, Conseil Économique et Social Midi-Pyrénées, en ligne
http://www.intelliterwal.net/Glossaire/LUGAN_Jean-Claude_Lexique-Prospective_CESR-Midi-Pyrenees-2006.pdf
- Mannermaa M. 1991. *In search of an evolutionary paradigm for futures research, Futures*, 23(4), 349-372.
- Marquet J. 2017. *Les enjeux et les forces en présence. La lecture des professionnels de l'aide*, in : Guyot Jean-Luc, Marquet Jacques (éds), *Le bien vieillir en Wallonie : enjeux et prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur, 181-195.
- Marquet J. et al. 2017. *Des balises pour l'action*, in : Guyot Jean-Luc, Marquet Jacques (éds), *Le bien vieillir en Wallonie : enjeux et prospective*, Namur, Presses universitaires de Namur, 271-286.
- Martuccelli D. 2015. *Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie, Sociologie*, vol. 6, n° 1.
 URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/2435>
- Mendonça S., Cunha M. P., Ruff F., Kaivo-oja J. 2009. *Venturing into the Wilderness : Preparing for Wild Cards in the Civil Aircraft and Asset-Management Industries, Long Range Planning*, Volume 42, Issue 1, February, 23-41.

- Petit J. M. 2016. *L'institutionnalisation de la prospective dans l'action publique. Analyse comparée des systèmes politico-administratifs britannique, néerlandais et wallon*, Thèse en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences politiques et sociales de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain.
- Popper R. 2008a. *Foresight Methodology*, In Georghiou Luke, Cassingena Harper Jennifer, Keenan Michael, Miles Ian, Popper Rafael. (Eds.), *The Handbook of Technology Foresight*, Cheltenham Northampton, Edward Elgard Publishing, 44-88.
- Popper R. 2008b. *How are foresight methods selected?* *Foresight*, 10(6), 62-89.
- Stoffaës C. 2001. *Introduction. Les logiciels de la pérennité*, In Lesourne Jacques, Stoffaës Christian (Eds.), *Prospective stratégique d'entreprise*, Dunod, Paris, 3-76.
- Taleb Nassim Nicholas. 2010. *Le cygne noir : La puissance de l'imprévisible*, Les Belles Lettres.
- van 't Klooster S., van Asselt, Marjolein. 2011. *Accommodating or compromising change? A story about ambitions and historic deterministic scenarios*, *Futures*, 43(1), 86-98.
- van Notten P., Slegers A. M., van Asselt M. 2005. *The future shocks : On discontinuity and scenario development*, *Technological Forecasting & Social Change*, 72 (2), 175-94.
- Weber M. 1963. *Le savant et le politique*, Paris, Union générale d'édition, (édition originale allemande, 1919).

